

Règlement concernant le plan d'études cadres de la formation initiale de la Haute école pédagogique du Valais *

du 12.03.2003 (état 01.09.2013)

Le Conseil d'Etat du canton du Valais

vu la loi concernant la Haute école pédagogique du 4 octobre 1996 (LHEP);
vu le règlement de la CDIP concernant la reconnaissance des diplômes de hautes écoles pour les enseignantes et enseignants des degrés préscolaire et primaire du 10 juin 1999;
vu l'ordonnance concernant l'admission et la formation initiale à la Haute école pédagogique du 14 août 2002 (OHEP);
sur la proposition du Département de l'éducation, de la culture et du sport;

arrête:

Art. 1 * Plan d'études cadre

¹ Le présent règlement fixe les dispositions régissant le plan d'études cadre de la formation initiale des candidats à l'enseignement dans les degrés préscolaire et primaire.

² La mention "degré élémentaire" correspond à une spécialisation pour le préscolaire et les deux premières années du primaire.

³ La mention "degré moyen" correspond à une spécialisation pour les années primaires 3 à 6.

Art. 2 * Organisation des études

¹ Le plan d'études offre un parcours de formation aboutissant à un diplôme pour l'enseignement aux degrés préscolaire et primaire.

² Les études totalisent 180 crédits définis selon le système européen de transfert et d'accumulation de crédits ECTS, ce qui correspond à trois ans d'études à plein temps.

* Tableaux des modifications à la fin du document

³ La réussite de la formation débouche sur une habilitation à enseigner toutes les disciplines dans les huit premières années de la scolarité obligatoire.

Art. 3 * Programme d'enseignement

¹ Le plan d'études de la HEP est construit sur la base des champs professionnels définis à l'article 4 du présent règlement ainsi que sur les domaines de formation prévus à l'article 10 de loi concernant la Haute Ecole pédagogique (HEP-VS) du 4 octobre 1996: la formation pédagogique, psychologique et sociologique; la formation en didactique générale et en didactique des disciplines; la formation pratique en articulation avec la formation théorique; la formation scientifique aux diverses disciplines; la formation artistique et culturelle et l'initiation à la recherche en sciences humaines et de l'éducation.

² Les études comprennent en particulier les sciences de l'éducation (y compris les aspects transversaux de l'enseignement, des aspects de la pédagogie spécialisée et de la pédagogie interculturelle), les didactiques propres aux degrés préscolaire et primaire, les didactiques des disciplines, de la formation complémentaire éventuelle dans les disciplines d'enseignement ainsi que de la formation pratique et de l'initiation à la recherche.

³ La formation met en relation selon un processus d'alternance et d'intégration théorie et pratique ainsi qu'enseignement et recherche.

⁴ ...

Art. 4 * Champs professionnels

¹ Les champs professionnels retenus sont les suivants:

- a) champ 1: Société et institution;
- b) champ 2: Ecole et développement;
- c) champ 3: Organisation de la vie et du travail scolaires;
- d) champ 4: Planification, réalisation et évaluation;
- e) champ 5: Développement de l'enfant et hétérogénéité;
- f) champ 6: Introduction aux didactiques;
- g) champ 7E: Enseignements spécifiques à la mention élémentaire;
- h) champ 7M: Enseignements spécifiques à la mention moyen;
- i) champ 8: Formations aux pratiques professionnelles.

² Les champs 1 à 6 et le champ 8 concernent tous les étudiants. Le champ 7E ne concerne que les étudiants qui préparent le diplôme d'enseignement, mention "degré élémentaire". Le champ 7M ne concerne que les étudiants qui préparent le diplôme d'enseignement, mention "degré moyen".

Art. 5 * Attribution des crédits ECTS de formation

¹ Les crédits ECTS de la formation sont en principe semestrialisés.

² Ils se répartissent en conformité à la réglementation de la CDIP selon l'annexe qui fait partie intégrante du présent règlement.

³ ...

Art. 6 * Cours obligatoires

¹ Tous les cours obligatoires s'inscrivent en principe dans la durée d'un semestre. Ils sont crédités de 1 à 3 crédits ECTS selon l'annexe.

² La HEP peut organiser des journées de formation obligatoires (notamment journées d'introduction à la formation, semaine de sports d'hiver, journées des droits de l'enfant) qui ne sont pas validés par des crédits.

Art. 7 * Cours à option et cours facultatifs

¹ Deux cours à option doivent obligatoirement être choisis parmi ceux offerts par la HEP.

² Les cours à option peuvent être organisés en bloc sur plusieurs journées ou filés sur le semestre. Ils sont crédités d'un ECTS.

³ La HEP peut proposer des cours facultatifs, notamment afin de renforcer les connaissances dans les disciplines à enseigner.

⁴ La HEP édicte des directives fixant les modalités d'organisation des cours à option et des cours facultatifs.

Art. 7a * Formation sur le terrain

¹ Les stages sont répartis tout au long de la formation selon l'annexe.

² Les stages sont organisés sous forme de stages blocs ou de stages filés.

³ Les stages et les cours sont organisés de manière à permettre une alternance fréquente entre formation à l'école et le terrain professionnel. Les stages poursuivent des objectifs étroitement liés aux cours obligatoires et à option.

Art. 7b * Mémoire de fin d'études

¹ Le mémoire de fin d'études comprend le travail écrit, le bilan formatif et la soutenance orale.

² Dans le mémoire, l'étudiant doit poser une problématique sous forme de questions de recherche ou d'hypothèses, l'analyser en profondeur, notamment théoriquement (littérature concernant la question) et empiriquement (recueil de données à traiter et à interpréter).

³ Le travail de mémoire correspond à au moins 8 ECTS selon l'annexe.

⁴ Le choix du sujet du mémoire et l'attribution du directeur de mémoire interviennent à la fin du 4ème semestre.

⁵ La remise du travail de mémoire intervient au début du 6^e semestre.

⁶ La HEP fixe dans des directives les modalités d'organisation du mémoire de fin d'études.

Art. 8 Entrée en vigueur

¹ Le présent règlement sera publié au Bulletin officiel pour entrer en vigueur dès l'ouverture de l'école, le 1^{er} août 2001.

A1 Annexe 1

Art. A1-1 Semestre 1

¹ Intitulé du cours - Champs professionnels - Domaines de formation - ECTS:

- a) Psychosociologie - Ecole et développement - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- b) Théories de l'apprentissage - Planification, réalisation et évaluation - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- c) Préparation de l'enseignement Planification, réalisation et évaluation - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;

- d) Enseignement et apprentissages fondamentaux - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- e) Enseignement de la langue 1 - Introduction aux didactiques -Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- f) Enseignement dans les domaines des mathématiques, des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- g) Enseignement dans les domaines des "arts" et "corps et mouvement" - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- h) Introduction à la didactique de la musique I - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 1 ECTS;
- i) Introduction à la didactique des arts visuels - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 1 ECTS;
- j) Introduction à la didactique de l'éducation rythmique et musicale - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 1 ECTS;
- k) Introduction à la recherche - Formations aux pratiques professionnelles - Initiation à la recherche en sciences humaines et de l'éducation - 1 ECTS;
- l) Introduction à la recherche - Formations aux pratiques professionnelles - Initiation à la recherche en sciences humaines et de l'éducation - 1 ECTS.

Total ECTS semestre 1 - 28 ECTS.

Art. A1-2 Semestre 2

¹ Intitulé du cours - Champs professionnels- Domaines de formation - ECTS:

- a) Gestion et climat de la classe I - Organisation de la vie et du travail scolaires - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- b) Implications didactiques des théories de l'apprentissage - Planification, réalisation et évaluation - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- c) Evaluation et différenciation pédagogique - Planification, réalisation et évaluation - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;

- d) Développement de l'enfant - Développement de l'enfant et hétérogénéité - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- e) L'enseignement dans les classes hétérogènes - Développement de l'enfant et hétérogénéité - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- f) Introduction à la didactique de la musique II - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 1 ECTS;
- g) Introduction à la didactique des activités créatrices et manuelles - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 1 ECTS;
- h) Introduction à la didactique de l'éducation physique - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 1 ECTS;
- i) Enseignement dans le domaine des langues L2 et L3 - Introduction aux didactiques - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- j) Didactique de la langue 1 I (semestre 2 ou 4) - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- k) Didactique de la discipline éthique et culture religieuse - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- l) Didactique de la langue 1 (semestre 2 ou 4) - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- m) Didactique de la discipline éthique et culture religieuse - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- n) Méthodologie de la recherche - Formation aux pratiques professionnelles - Initiation à la recherche en sciences humaines et de l'éducation - 3 ECTS;
- o) Stage enseignement/apprentissage: hétérogénéité et évaluation -Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 3 ECTS.

Total ECTS semestre 2 - 33 ECTS.

Art. A1-3 Semestre 3

¹ Intitulé du cours - Champs professionnels - Domaines de formation - ECTS:

- a) Aspects de sociologie de l'éducation et de la formation - Société et institution - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- b) Aspects historiques et philosophiques de l'éducation - Société et institution - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- c) Semaine "technique et société" et stage en entreprise - Société et institution - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 1 ECTS;
- d) Processus créatif dans la profession enseignante - Ecole et développement - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- e) Implications didactiques des MITIC - Planification, réalisation et évaluation - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- f) Planification et évaluation des dispositifs d'apprentissage -Planification, réalisation et évaluation - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- g) Didactique de la langue 1 II (semestre 3 ou 5) - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- h) Didactique des mathématiques I - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- i) Didactique des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales I - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines 3 ECTS;
- j) Didactique des apprentissages fondamentaux (semestre 3 ou 5) - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- k) Didactique de langue 1 II (semestre 3 ou 5) - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- l) Didactique des mathématiques I - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;

- m) Didactique des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales I - Enseignements spécifiques à la mention moyen -Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- n) Didactique des langues 2 et 3 (semestre 3 ou 5) - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- o) Stage enseignement/apprentissage: planification et réalisation - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 4 ECTS;
- p) Cours à option - 1 ECTS.

Total ECTS semestre 3 - 33 ECTS.

Art. A1-4 Semestre 4

¹ Intitulé du cours - Champs professionnels - Domaines de formation - ECTS:

- a) Aspects politiques et économiques de l'éducation - Société et institution - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- b) Communication - Organisation de la vie et du travail scolaires - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- c) L'enseignement dans les classes multiculturelles - Développement de l'enfant et hétérogénéité - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- d) Didactique de la langue 1 I (semestre 2 ou 4) - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- e) Didactique des mathématiques II - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- f) Didactique des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales II - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- g) Didactique de la musique - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- h) Didactique des arts visuels - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;

- i) Didactique de la langue 1 I (semestre 2 ou 4) - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- j) Didactique des mathématiques II - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- k) Didactiques des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales II - Enseignements spécifiques à la mention moyen -Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- l) Didactique de la musique - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- m) Didactique des arts visuels - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- n) Préparation et accompagnement au mémoire - Formations aux pratiques professionnelles - Initiation à la recherche en sciences humaines et de l'éducation - 3 ECTS;
- o) Apports de la psychosociologie dans les analyses de pratique - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 3 ECTS;
- p) Stage enseignement/apprentissage: communication - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 4 ECTS.

Total ECTS semestre 4 - 31 ECTS.

Art. A1-5 Semestre 5

¹ Intitulé du cours - Champs professionnels - Domaines de formation - ECTS:

- a) L'école en tant qu'organisation apprenante - Ecole et développement - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- b) Gestion et climat de la classe II - Organisation de la vie et du travail scolaires - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- c) Aspects de pédagogie curative - Développement de l'enfant et l'hétérogénéité - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 3 ECTS;
- d) Didactique de la langue 1 II (semestre 3 ou 5) - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;

- e) Didactique des apprentissages fondamentaux (semestre 3 ou 5) - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- f) Didactique de l'éducation physique - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- g) Didactique des activités créatrices et manuelles - Enseignements spécifiques à la mention élémentaire - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- h) Didactique de la langue 1 II (semestre 3 ou 5) - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- i) Didactique des langues 2 et 3 (semestre 3 ou 5) - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- j) Didactique de l'éducation physique - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- k) Didactique des activités créatrices et manuelles - Enseignements spécifiques à la mention moyen - Didactique générale et didactique des disciplines - 3 ECTS;
- l) Apports de l'éthique dans les analyses de pratique (autorité-valeurs) - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 3 ECTS;
- m) Stage gestion autonome - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 6 ECTS;
- n) Cours à option - 1 ECTS.

Total ECTS semestre 5 - 25 ECTS.

Art. A1-6 Semestre 6

¹ Intitulé du cours - Champs professionnels - Domaines de formation - ECTS:

- a) Institutions partenaires (semestres 1 à 6) - Société et institution - Formation pédagogique, psychologique et sociologique - 1 ECTS;
- b) Développement professionnel: portfolio et mentorat (semestres 1 à 6) - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 3 ECTS;

- c) Apports de la systémie dans les analyses de pratique (système classe) (semestres 5 et 6) - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 3 ECTS;
- d) Analyse de pratique: gestion des apprentissages liés au domaine "Mathématiques et Sciences de la Nature (MSN)" (Semestres 5 et 6) - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 1 ECTS;
- e) Analyse de pratique: gestion des apprentissages liés aux domaines "Langues" (Semestre 5 et 6) - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 1 ECTS;
- f) Analyse de pratique: gestion des apprentissages liés aux domaines "Arts" et "Corps et Mouvement" (Semestres 5 et 6) - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 1 ECTS;
- g) Analyse de pratique: gestion des apprentissages liés au domaine "Sciences Humaines et Sociales" (Semestres 5 et 6) - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 1 ECTS;
- h) Analyse de pratique: gestion des apprentissages liés aux "apprentissages fondamentaux (scolarisation et capacités transversales)" (Semestres 5 et 6) - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 1 ECTS;
- i) Stage responsabilité professionnelle - Formations aux pratiques professionnelles - Formation pratique en articulation avec la formation théorique - 10 ECTS;
- j) Mémoire de fin d'études - Formations aux pratiques professionnelles - Initiation à la recherche en sciences humaines et de l'éducation - 8 ECTS.

Total ECTS semestre 6 - 30 ECTS.

Tableau des modifications par date de décision

Adoption	Entrée en vigueur	Elément	Modification	Source publication
12.03.2003	01.08.2001	Acte législatif	première version	RO/AGS 2003 f 196 d 204
18.12.2013	01.09.2013	Titre de l'acte législatif	modifié	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 1	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 2	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 3	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 4	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 5	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 6	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 7	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 7a	introduit	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
18.12.2013	01.09.2013	Art. 7b	introduit	BO/Abl. 29/2013, 2/2014

Tableau des modifications par disposition

Élément	Adoption	Entrée en vigueur	Modification	Source publication
Acte législatif	12.03.2003	01.08.2001	première version	RO/AGS 2003 f 196 d 204
Titre de l'acte législatif	18.12.2013	01.09.2013	modifié	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 1	18.12.2013	01.09.2013	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 2	18.12.2013	01.09.2013	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 3	18.12.2013	01.09.2013	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 4	18.12.2013	01.09.2013	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 5	18.12.2013	01.09.2013	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 6	18.12.2013	01.09.2013	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 7	18.12.2013	01.09.2013	révisé totalement	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 7a	18.12.2013	01.09.2013	introduit	BO/Abl. 29/2013, 2/2014
Art. 7b	18.12.2013	01.09.2013	introduit	BO/Abl. 29/2013, 2/2014